



## Entente interprovinciale sur la mobilité de la main-d'œuvre : **Frileux les syndicats?**

*Par Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec*

Nous apprenions récemment que les premiers ministres des provinces canadiennes, réunis dans le cadre du Conseil de la fédération, se sont entendus pour reconnaître les diplômes des travailleurs à la grandeur du territoire canadien. En tant que plus important représentant des intérêts des gens d'affaires et des entreprises québécoises, nous nous réjouissons de cette décision.

Plus encore, nous encourageons nos gouvernements à tout mettre en œuvre pour favoriser la pleine reconnaissance des compétences des travailleurs et à maintenir le cap face aux résistances des uns et aux relents corporatistes des autres. En lisant la quantité démesurée de réactions négatives suscitées par cette annonce, nous sommes sidérés de constater à quel point certains groupes se refusent à voir que le monde a changé et qu'il faut s'y adapter. Vouloir préserver ses acquis est une chose, mais encore faut-il s'assurer qu'il y ait des entreprises et des emplois pour les offrir.

En effet, toutes les entreprises canadiennes, qu'elles soient québécoises, ontariennes ou manitobaines, doivent faire face à des défis de taille et, plus que jamais, elles ont besoin de toute la marge de manœuvre nécessaire pour demeurer compétitives sur la scène internationale.

Entre autres défis, nous ne pouvons ignorer plus longtemps celui qui consiste à attirer du personnel qualifié. On le sait, la population québécoise et canadienne est vieillissante et notre démographie est en panne. Pour remédier à cette situation, nous pouvons certes attirer plus d'immigrants, mais peut-être faudrait-il commencer par reconnaître les compétences de ceux et celles qui sont déjà établis chez nous et qui ne demandent qu'à exercer pleinement leur profession et leurs compétences, au bénéfice de leur société d'accueil?

Notre système d'éducation doit aussi faire sa part et répondre plus efficacement aux besoins des entreprises, ce qui veut dire former davantage de techniciens et encourager la formation professionnelle et technique. À ce sujet, soulignons que la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) tiendra un grand colloque en novembre prochain afin de trouver des solutions concrètes au problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

En outre, un autre défi important est certainement celui qui consiste à diversifier le terrain de jeu des exportations, trop longtemps centré vers les États-Unis. Ainsi, tout en continuant à explorer les possibilités offertes par les pays émergents, il nous semble tout naturel d'accentuer les échanges avec nos provinces voisines, à l'Est ou à l'Ouest,

et de profiter mutuellement de nos forces respectives. Mais, pour y arriver efficacement, il faut d'abord alléger les barrières réglementaires et tarifaires et harmoniser les lois entre chaque palier de gouvernement, ce à quoi s'emploient les gouvernements Charest et McGuinty, secondés par les chambres de commerce du Québec et de l'Ontario.

Car les entreprises, tout comme les gens qu'elles embauchent, ne demandent qu'à grandir et prospérer. Pour cela, elles ont besoin d'espace et de choix. C'est pourquoi, la FCCQ appuiera toutes les initiatives qui iront dans le sens de la démocratisation du marché du travail et de la libre entreprise, à l'instar de la reconnaissance des diplômes entre les provinces.